

Les ZADER

- Zones d'accélération du Développement des Énergie Renouvelables
- Loi d'accélération, ce qu'il en est
- Paroles du ministre Pannier-Runacher
- États des lieux
- Problèmes liés à la méthanisation
- Problèmes liés à l'éolien

Présentée par ADENOS et
le collectif ECEP51



Loi d'accélération du 11 Mars 2023

Votre commune

- N'est pas tenue de suivre les propositions des services de l'état (cartographie)
- Est libre de décider de la nature des EnR qu'elle veut implanter
- Est libre de déterminer la quantité d'énergie qu'elle veut produire
- Est libre de créer ou non des ZADER
- Doit organiser la concertation avec ses habitants

Paroles de la Ministre Pannier-Runacher

Elle a affirmé ceci en des termes identiques devant les deux assemblées :

"Le pouvoir de proposition revient aux élus et ce sont eux qui ont le dernier mot sur le zonage.

En conséquence, aucune commune ne pourra se voir imposer la création d'une zone d'accélération sur son territoire".

Pourtant elle dit aussi : « *Je le rappelle : pas de zones d'accélération, pas de zones d'exclusion.* »

Paroles de la Ministre Pannier Runacher

*« Cependant,
la somme des potentiels de ces zones devra être à la
hauteur des ambitions de la programmation
pluriannuelle de l'énergie »*

État des lieux

- « Grâce » à l'éolien, notre production d'énergie à base de renouvelable est largement excédentaire sur notre territoire
- Le méthaniseur Biomarne « contribue » en plus à cette production

Communauté de communes Sézanne et Sud-Ouest marnais (CCSSOM) :

consomme **140 720 MWh***



et produit **224 746 MWh*** soit un ratio de **159,7 %**

Part de l'éolien dans la production: 96,9 % - Production éolienne par habitant: 10,24 MWh

Communauté de communes du Sud Marnais (CCSM) :

consomme **62 261 MWh***



et produit **238 932 MWh** soit un ratio de **383,8 %**

Part de l'éolien dans la production: 81,0 % - Production éolienne par habitant: 33,14 MWh

Communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC) :

consomme **59 889 MWh***



et produit **92 354 MWh** soit un ratio de **154,2 %**

Part de l'éolien dans la production: 94,2 % - Production éolienne par habitant: 11,48 MWh

Notre territoire a largement fait sa part

Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme **262 870 MWh**

et produit **556 032 MWh** soit un ratio de **211,5 %**

Part de l'éolien dans la production: **89,6 %** - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh

Source ENEDIS

Nuisances et sources d'énergie discutables

- Les dérives et nuisances de la méthanisation pour un taux de rendement énergétique (TRE) le plus faible des EnR
- Le principe même d'utiliser des ressources alimentaires pour en faire de l'énergie peut interpeller (souveraineté alimentaire)
- L'éolien et son rendement peu reluisant vis-à-vis des nuisances et des impacts très conséquents

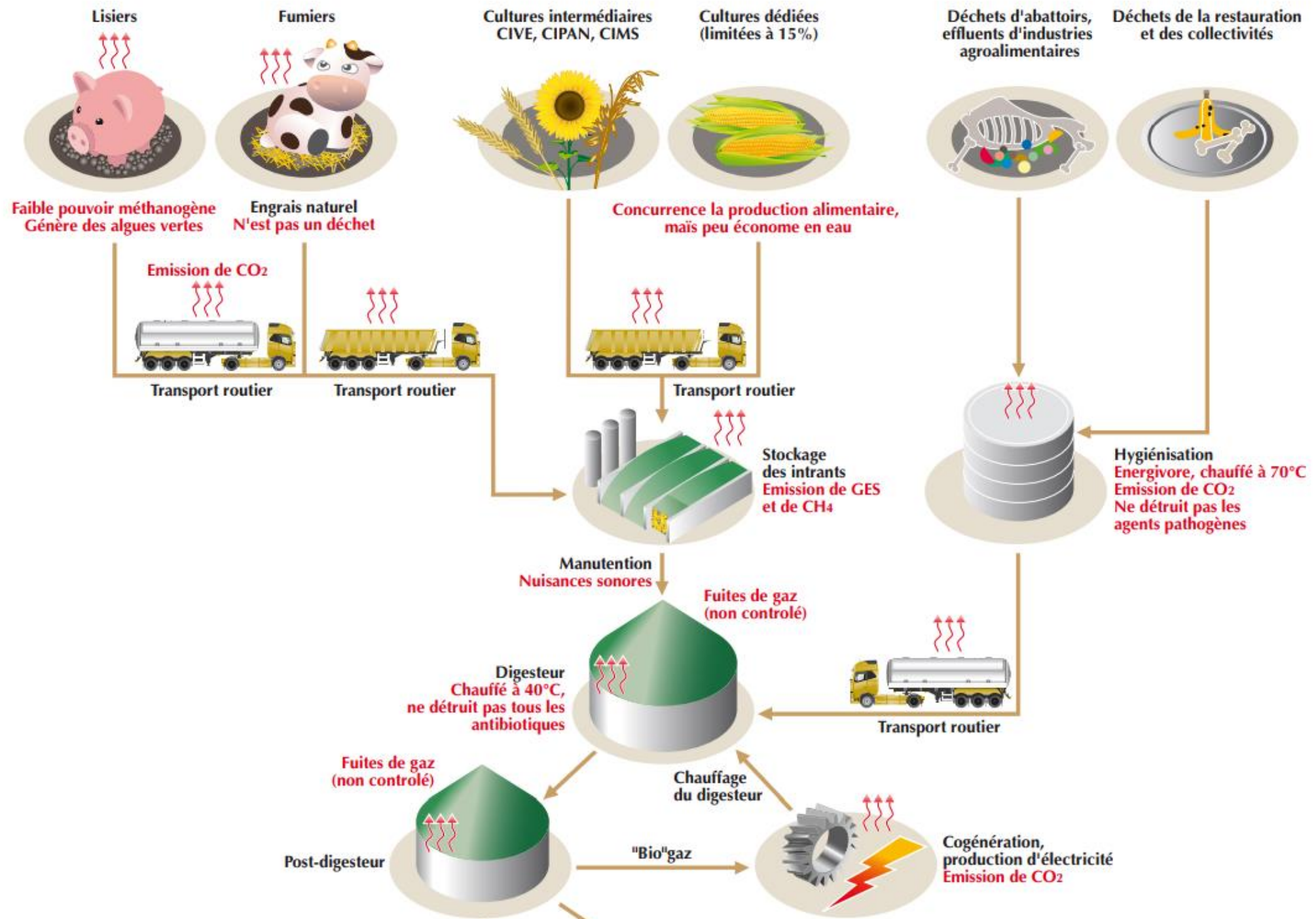
Dérives et nuisances de la méthanisation

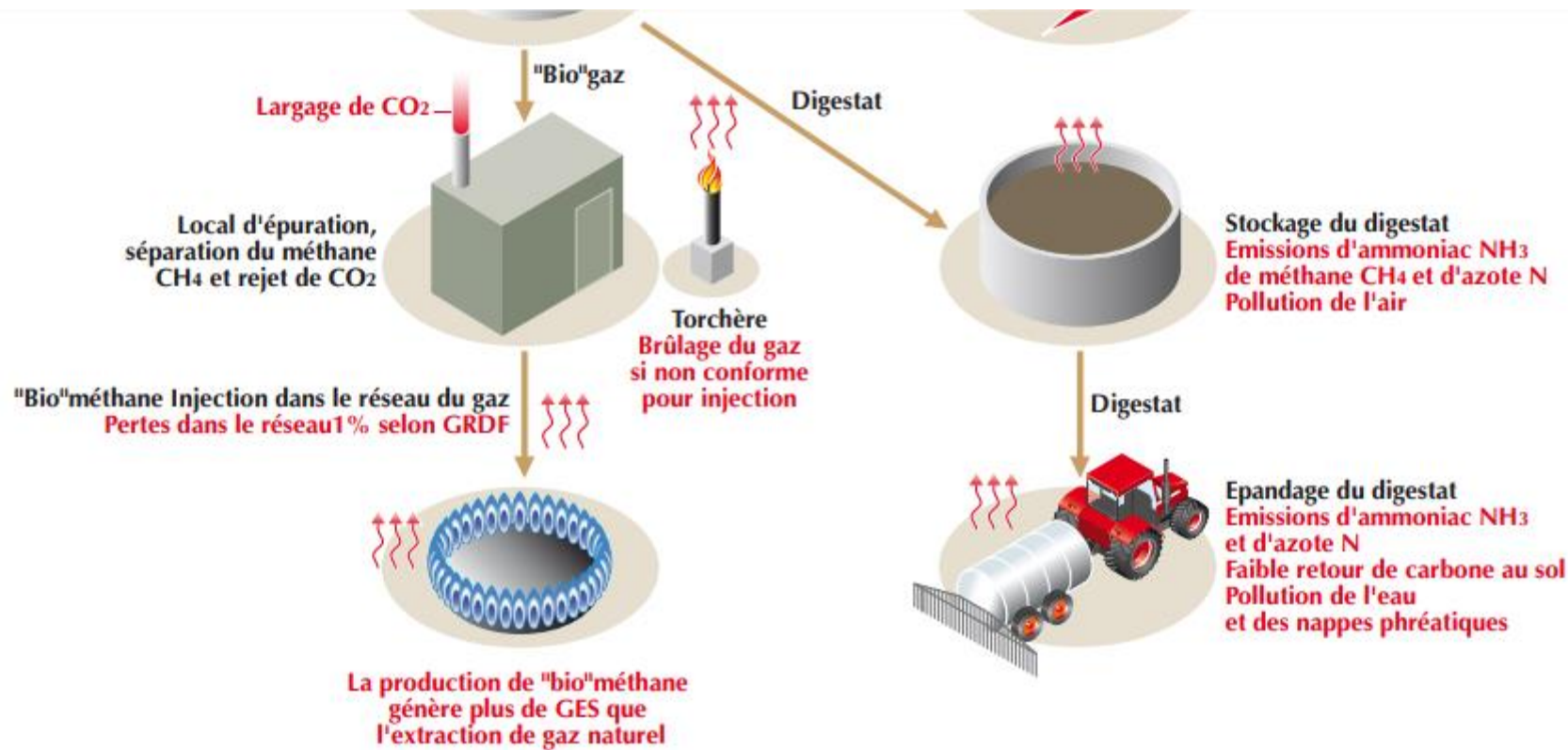
- Produire toujours plus de biomasse (au détriment de notre souveraineté alimentaire)
- Trafic routier, augmentation des accidents
- Nuisances olfactives
- Taux de rendement énergétique (TRE) le plus faible des EnR
- Impacts sur la qualité des sols et sur l'eau
- Impacts sur le cadre de vie

Rappel de la définition de la santé

- Définition de la santé par l'OMS :

« Un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »





Pour en savoir plus : <https://www.cnmch.fr>



- Les premières préoccupations concernent souvent les nuisances sonores, olfactives ou l'impact sur le patrimoine.
- Dans le cas de la méthanisation agricole, malgré une réglementation qui limite l'usage de cultures alimentaires, certains craignent une remise en cause de la fonction principale nourricière de l'agriculteur avec l'usage abusif de cultures dédiées ou intermédiaires à valorisation énergétique.
- Les experts reconnaissent aussi la nécessité d'acquérir davantage d'expérience pour évaluer l'impact environnemental de l'épandage du digestat.

- Dans l'ensemble, l'inquiétude persiste quant à une possible gestion basée sur une logique purement productiviste, ne prenant pas en compte les spécificités et les contraintes locales.

Le secteur

Projet éolien « Grande Contrée »)

BIOMARNE

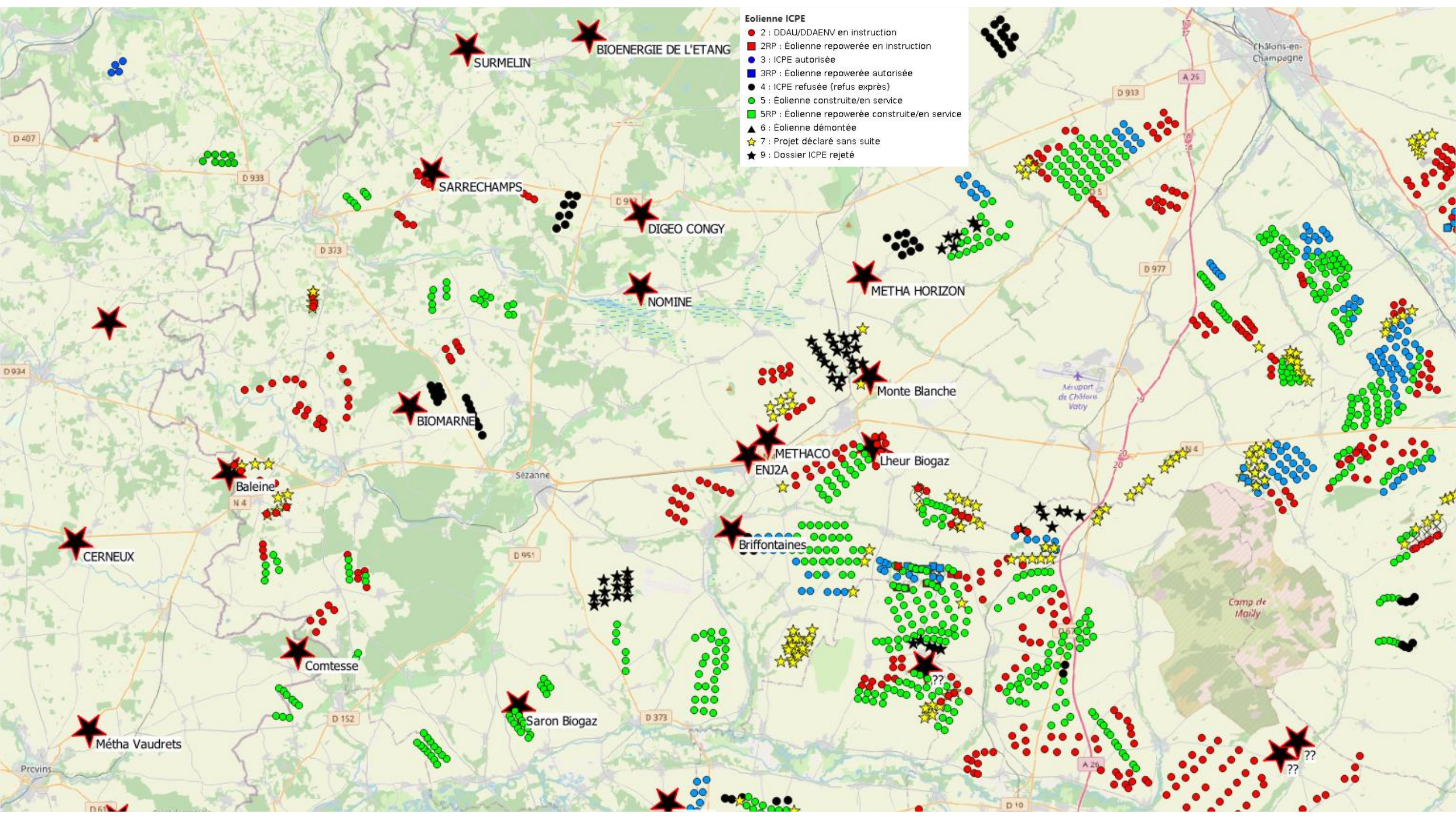
Captage d'eau potable

Ru de Louva

Les Essarts Lès Sézanne

Projet éolien (prospect)





- Eolienne ICPE**
- 2 : DDAU/DDAENV en instruction
 - 2RP : Éolienne repowerée en instruction
 - 3 : ICPE autorisée
 - 3RP : Éolienne repowerée autorisée
 - 4 : ICPE refusée (refus exprès)
 - 5 : Éolienne construite/en service
 - 5RP : Éolienne repowerée construite/en service
 - ▲ 6 : Éolienne démontée
 - ★ 7 : Projet déclaré sans suite
 - ★ 9 : Dossier ICPE rejeté

SURMELIN

BIOENERGIE DE L'ETANG

SARRECHAMPS

DIGEO CONGY

NOMINE

METHA HORIZON

Monte Blanche

BIOMARNE

METHACO

Lheur Biogaz

ENJA

Briffontaines

Baleine

CERNEUX

Comtesse

Métha Vaudrets

Saron Biogaz

Châlons-en-Champagne

Camp de Mailly

Aéroport de Châlons Vatry

??

??



Les impacts

- Impact sur l'eau

Besoin pour le fonctionnement et les cultures pouvant affecter la disponibilité de l'eau pour les autres utilisations (eau potable).

Contamination des eaux souterraines et de surface si elles ne sont pas correctement traitées. Accidents entraînant des pollutions graves.

- Impact sur le sol

Digestat utilisé comme engrais.

Cependant, il a été démontré que le digestat standard ne permet pas d'augmenter la teneur en matière organique des sols. Une pollution des sols par les nitrates et les molécules présentes dans les intrants est à craindre et un impact sur les vers de terre et la biosphère en général.

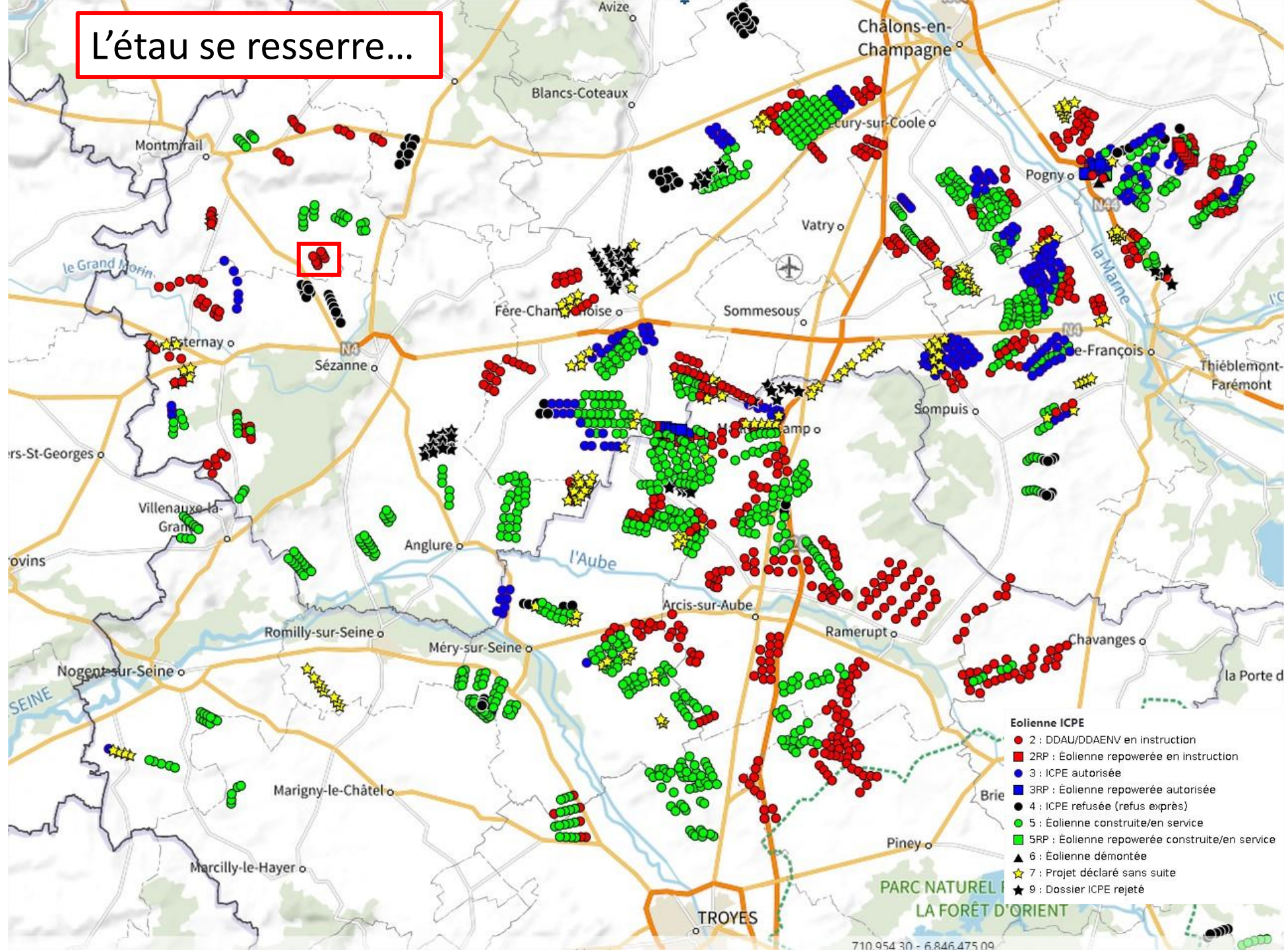
- Impact sur la qualité de l'air
Emission de gaz à effet de serre (fuites), notamment du méthane (CH₄), qui est un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le dioxyde de carbone (x25).
Emission d'odeurs plus que désagréables et éventuellement nuisibles pour les résidents locaux.
- Impact sur la communauté locale
Les résidents locaux sont d'ores et déjà affectés par des nuisances sonores et olfactives. L'augmentation du trafic routier. La présence d'un méthaniseur peut aussi avoir un impact sur la valeur des propriétés environnantes. (Collectif du Châtelot)
- Impact sur la biodiversité
La construction et l'exploitation d'un méthaniseur peuvent avoir un impact sur la biodiversité locale, notamment en perturbant les habitats naturels par les impacts abordés précédemment.

Accidents

- Les accidents sont de plus en plus nombreux et ont parfois de graves conséquences (pollutions)
- Risque d'accidents liés au trafic routier
- Explosion lié à la foudre (Oxford)

Impacts de l'éolien

L'étau se resserre...



Corroy et son église classée 12^{ème} ...



Éoliennes situées à 1km de Fère Champenoise



Dévalorisation immobilière

- Baisse de 30 à 40%, voire invendable
- Les agences immobilières le constatent
- Témoignages nombreux

« Quand j'ai voulu vendre ma maison en viager, les agences m'ont clairement dit que ce n'était même pas la peine d'y penser ».

Impacts sur la santé

- Définition de la santé par l'OMS :

« Un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

- Nuisances, bruits et infrasons
- Pollution insidieuse et non contrôlée : l'érosion des pales

The image shows two wind turbine blades against a clear blue sky. The blades are dark grey or black. The blade on the left is angled downwards and shows a long, dark, textured line of erosion along its length. The blade on the right is angled upwards and shows several distinct, jagged, and pitted areas of damage, particularly near the tip and along the leading edge. The overall appearance is one of significant wear and tear.

Impact sanitaire :

L'érosion des pales

62 kilos par an et par éoliennes de micro particules polluantes (fibres synthétiques, PVC...).

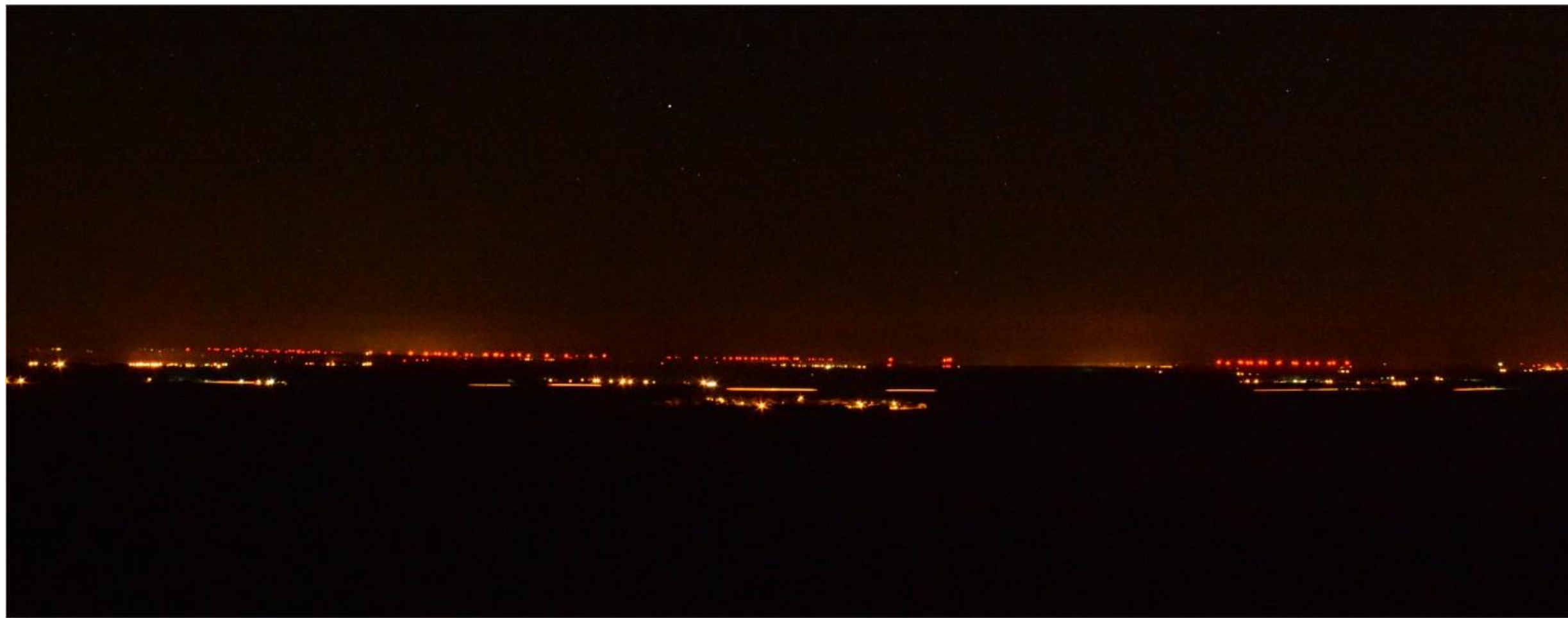
Pas un mot dans les études d'impact environnemental

Bruits et infrasons

- « J'ai enregistré 62 décibels devant ma maison, alors que c'est 35 autorisés. J'ai même relevé 72 décibels au pied des machines ».
- Ne plus pouvoir dormir les fenêtres ouvertes en été
- Mal-être, nausées, vertiges... suivant les sensibilités

Impacts sur la biosphère

- Impacts sur l'avifaune migratrice et nicheuse sous évalués
- Avis LPO pour le projet « Griottes » (Champguyon)
- Proximité de la forêt du Gault



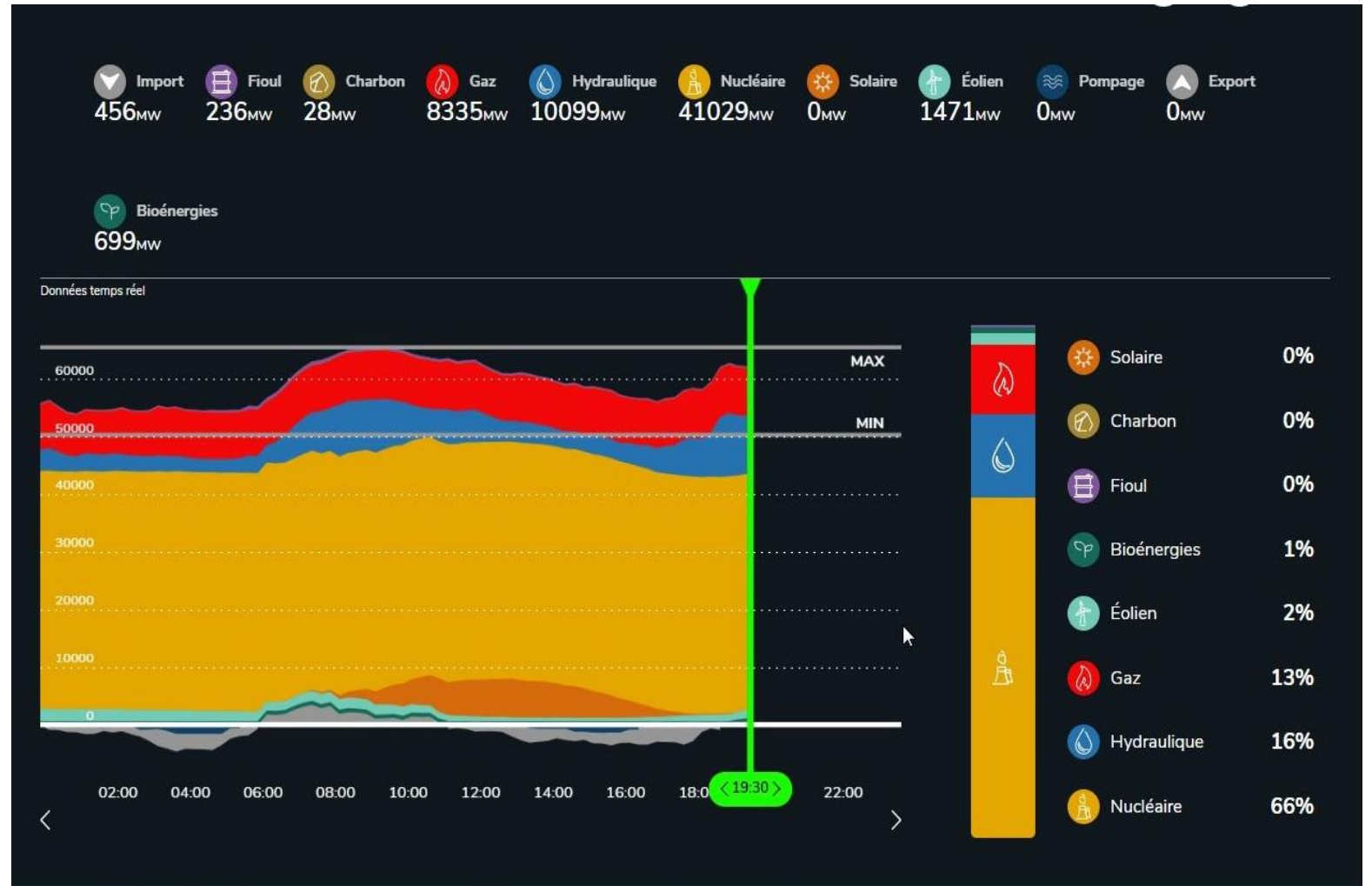
Une production d'énergie plus que discutable

- EcoMix, proportion d'énergie éolienne produite en France
- Baisse de production malgré leur nombre et leur puissance en augmentation (réchauffement climatique)
- Intermittence, l'exemple Allemand (eqCO2/kwh produits)
- Notre territoire à déjà largement fait sa part

Facteur de charge et intermittence, production le 21/02 = 2%

Les éoliennes ont fourni **7,8 %** de la consommation électrique nationale sur le premier semestre 2022.

Source EDF RTE
éCO₂mix
La production
d'électricité par
filière



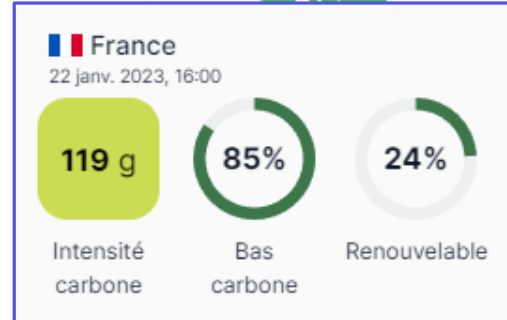
L'exemple Allemand avec ses 30 000 éoliennes

Grammes de CO2 par
KW produits
le 22 janvier 2023



France = 119g/Kwh

Allemagne = 721g/Kwh



Soit disant pour décarbonner!

Source EcoMix RTE

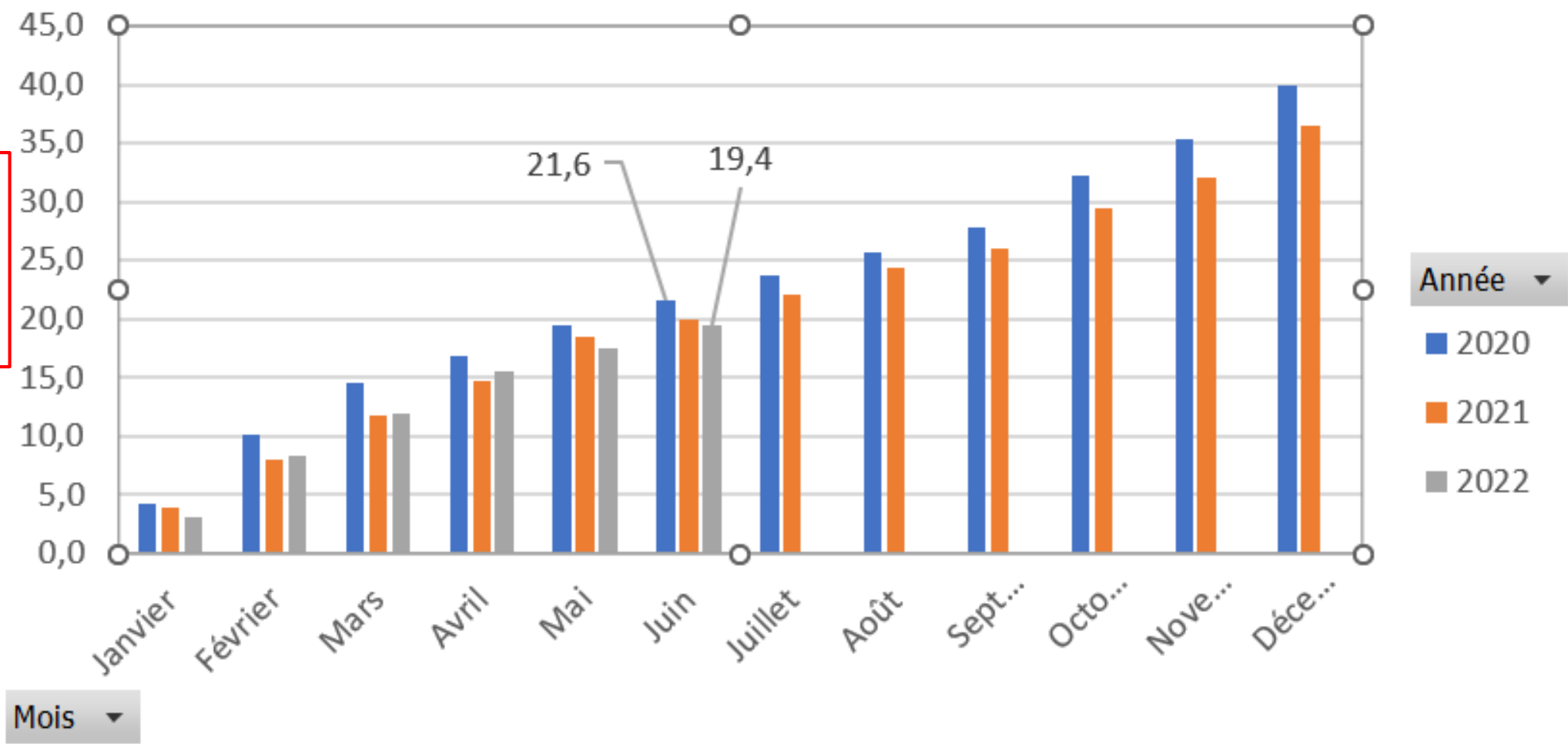
FILIERE ▼

Somme de TWh

Filière éolienne 2020 2021 2022

Production française cumulée en TWh

Le fiasco de la chute de leur production malgré leur multiplication



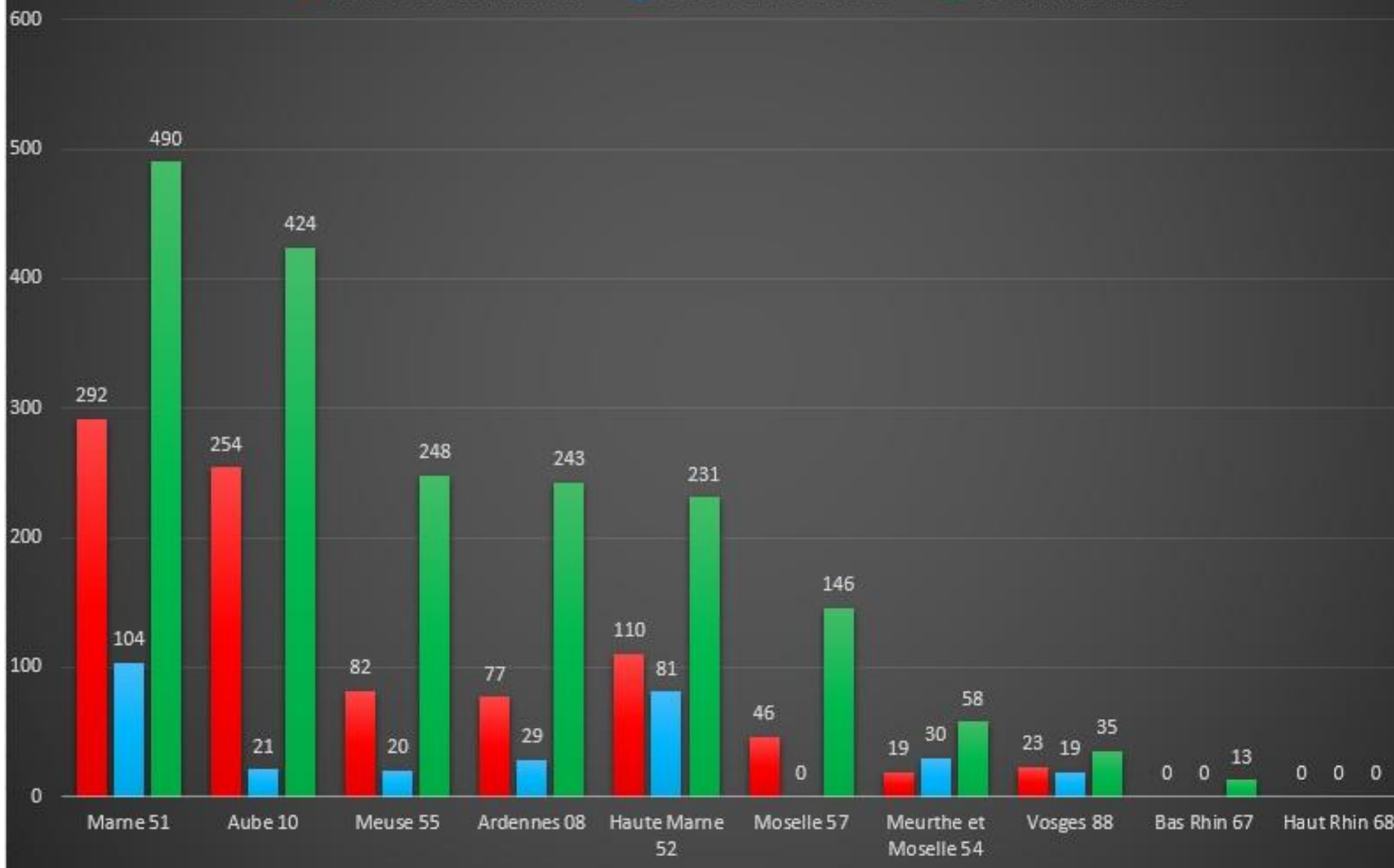
Année ▼

- 2020
- 2021
- 2022

Mois ▼

Éoliennes par départements dans le Grand Est

Total instruction Total autorisée Total installée



Données Mai 2023

La Marne largement en tête (voir autorisations!)

Notre souveraineté énergétique

- Commission d'enquête sénatoriale présidée par Mr Schellenberger en Décembre 2022 :

« Le récit qui s'est reconstitué devant nous, c'est bien le récit d'une lente dérive, d'une divagation politique, souvent inconsciente et inconséquente, qui nous a éloignés et de la transition écologique et de notre souveraineté énergétique... ».

- Yves Bréchet, ancien haut-commissaire à l'énergie :
« un produit de spéculation pur »

« La politique énergétique du pays a été décidé par un canard sans tête »

Paroles, paroles, paroles...

Christian Bruyen, président de la Marne, journal l'Union le 23 octobre 2021 :

POLITIQUE

Le Département dit stop aux éoliennes

*“Que les autres
départements prennent
leur part”*

Christian Bruyen, président (DVD) de la Marne

MARNE En lançant un « Atlas des paysages de l'énergie », le conseil départemental entend taper du poing sur la table, estimant avoir « fait sa part » avec le déploiement de ces mats.

Article de l'Union du 20 janvier 2022, Jean Rottner (ex) président de région au conseil départemental

Éoliennes. « L'Atlas » des éoliennes implantées dans la Marne, annoncé en fin d'année, va se mettre en place. Objectif : se doter d'un outil pour montrer que « nous sommes très excédentaires » en nombre de mâts, selon Julien Valentin. Christian Bruyen a posé la « question de l'acceptabilité ». Plus tard, Jean Rottner a lâché : « Ici, on est arrivé à un niveau de saturation. On devrait, en théorie, avoir dans ce pays 35 000 éoliennes. C'est juste pas possible ! Il faut aussi faire attention à la méthanisation, où on est par endroits pas loin de la saturation. »

Arguments à retrouver sur notre site ecep51.fr

- Destruction du cadre vie = Dévalorisation immobilière
- Impacts sanitaires graves à venir (érosion des pales, artificialisation)
- Impacts sur l'avifaune et la biosphère en général (LPO, naturalistes)
- Sources d'énergie plus que discutables
- Un territoire qui a largement fait sa part (ENEDIS)

Comment s'exprimer et lutter

- Lors des enquêtes publiques
- Lors des réunions de concertation concernant les ZADER
(Zones d'accélération et développement des énergies renouvelables)
- En rejoignant nos associations et en relayant nos informations
- En interpellant vos élus

Nous aider

- S'inscrire à nos associations
- Faire un don
- Diffuser nos informations
- Nous laisser votre adresse mail pour être informés

Association ADENOS membre du collectif Environnement Champenois En Péril ECEP51

Retrouvez nos informations sur ecep51.fr



La mission UNESCO
Coteaux, Maisons et Caves de
Champagne

Secteur situé dans la **zone
d'exclusion**

